

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de **modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Sylvain** pour une durée de 32 jours du mardi 2 juin 2020 10h au vendredi 3 juillet 2020 12h.

Par arrêté, le Président de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sylvain.

Le projet de modification vise à modifier, pour la zone UP uniquement, les dispositions portant sur les débordements de la nappe phréatique.

Monsieur Jean COULON, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif, par décision du 24 janvier 2020.

Compte tenu des mesures de sécurité sanitaire, la consultation et l'envoi d'éventuelles remarques et observations se fera de manière privilégiée à distance.

Le dossier d'enquête sera consultable et téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes <https://www.suisse-normande.com/>

Les observations pourront être déposées via l'adresse mail dédiée de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande : enquetepublique-urbanisme@cingal-suisse-normande.fr ou adressées par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie de Saint-Sylvain,
6 rue des Canadiens,
14190 Saint-Sylvain

Dans le cas où la consultation physique s'avèrerait nécessaire, chacun pourra, sur rendez-vous, prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Ainsi, le projet de modification n°1 du PLU, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés :

- à la mairie de Saint-Sylvain, située 6 rue des Canadiens, 14190 Saint-Sylvain, sur rendez-vous, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (le mardi, mercredi de 14h à 18h, le jeudi et vendredi de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h).
- Au siège de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande, située Maison des services, 4 Rue du Docteur Gourdin, Thury-Harcourt - 14220 Le Hom, sur rendez-vous, aux jours et heures habituels d'ouverture du public (le lundi, mardi, et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h).

Le commissaire enquêteur recevra sur rendez-vous à la mairie de Saint-Sylvain le mardi 2 juin de 10h à 12h, le mercredi 17 juin de 16h à 18h et le vendredi 3 juillet de 10h à 12h.

Dans le respect des mesures sanitaires de lutte contre l'épidémie de covid-19, le commissaire enquêteur recevra une personne à la fois, voire deux maximum, ce qui signifie que les personnes devront porter leur masque personnel avant d'entrer dans le lieu de réception et utiliser leur stylo personnel pour porter, le cas échéant, leurs observations sur le registre d'enquête.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande, à la mairie de Saint-Sylvain et à la préfecture pour y être tenue, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, la modification du PLU de la commune de Saint-Sylvain, éventuellement modifiée pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera approuvée par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande.

Le Président de la
Communauté de Communes

Paul CHANDELIER
